



**Mairie de Roisey**  
228, route du Pilat - 42520 ROISEY  
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30  
mairie.roisey@wanadoo.fr

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Du 24 Janvier 2018**

L'an deux mille dix-huit le 24 Janvier à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 14      Date de convocation : 17 Janvier 2018

**Présents :** Josette VERNEY - Robert VIANNET - Philippe ARIES - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAI NTRE - GIRODET Maurice-Isabelle CARRET - Didier BRUNEL - Isabelle DURAND - Richard VALLOT - Marie-Claude FOREST - Christian PEILLON -Nathalie MARILLIER-BRUNETON Catherine

**Absents :** GACHE Fabienne

**Secrétaire de séance :** FOREST Marie Claude

#### **Présentation de projet collectif jardin :**

Présentation a été faite pour un nouveau projet. Après avoir précisé que pour conventionner sur la mise à disposition du terrain il est impératif qu'une association soit créée et soulevé quelques interrogations, le conseil municipal propose aux membres du collectif de poursuivre la réflexion et statuera au prochain conseil.

#### **✚ Approbation du compte rendu du 06 Décembre 2017 :**

Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **DELIBERATIONS :**

✚ Délibération : Signature de la convention avec le Département de la Loire relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité. Accord unanime du conseil municipal.

✚ Délibération : demande de subvention auprès de l'état au titre de la DETR pour les travaux de mise en accessibilité de la mairie, toilettes publiques et création d'un accès PMR salle de classe RC Sud. Ces travaux peuvent prétendre aux aides de l'état en faveur des territoires ruraux à hauteur de 20 à 35%. L'assemblée autorise MME le maire à faire une demande de subvention auprès de l'état :

- 20271€ pour la mairie
- 9219€ pour la salle de classe
- 8006 € pour les sanitaires publics

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

✚ Délibération : Tarifs des emplacements forains vogue 2018. Ces tarifs sont inchangés depuis 2013 cependant le conseil municipal ne souhaite pas les modifier.

✚ Délibération : Adhésion à la compétence optionnelle Etude Prospective d'aménagement du Territoire SIEL. Le CM délibère en faveur de l'option 1 : Conseil administratif et technique pour le montage d'une opération de pré aménagement, incluant une expertise sur les différents réseaux (électricité, télécommunication et communications électroniques, éclairage public) et une assistance sur le financement des équipements publics à réaliser.

✚ Délibérations : Modification du tableau des effectifs, régularisation des intitulés de poste et augmentation du temps de travail d'un agent d'entretien +1.5H/semaine.

✚ Débat d'orientation budgétaire : Seront inscrits au programme de travaux 2018

- La mise en accessibilité de la mairie avec rafraichissement des locaux et création d'une ouverture pour accès direct aux archives.
- La mise en accessibilité des sanitaires publics.
- La création d'une ouverture dans la salle de classe rez de chaussée sud.
- Un programme de voirie route de Sagnemorte.
- L'aménagement sécuritaire de la RD19 carrefour de La Garde.
- La continuité piétonne depuis le pont de la Sagnemorte jusqu'à la zone de loisirs.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 362 000€. Un emprunt sera nécessaire pour boucler leur financement, son montant sera ajusté en fonction des subventions obtenues. L'augmentation des taxes locales est envisagée à hauteur de 1.5%

✚ Bilan de fonctionnement des stations d'épuration :  
Les bilans sont très satisfaisants pour les deux STEP du Bourg et du Briat. Les travaux d'amélioration des réseaux ont très nettement diminué les entrées d'eaux claires. La Lagune de la Tronchia vient d'être curée, un bilan complet sera réalisé en 2018.

✚ Signature du certificat de libre circulation pour les roisaires adhérents à la société musicale de Chavanay.

✚ Topo guide des randonnées pédestres : le conseil est favorable au maintien du circuit de Sagnemorte dans le topoguide.

✚ Un courrier sera adressé aux propriétaires d'arbres ou de haies débordant sur les voies communales.

**Le Conseil s'achève et la Séance est levée à 21H30**

**Prochain CM le 28 Février 2018 à 19 H 00.**